

Procès-verbal
Conseil d'orientation scientifique et pédagogique
de l'ESPE
de l'académie de Strasbourg

Séance du 23 janvier 2018

ORDRE DU JOUR :

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2017**
- 2.a. **Programme de travail du COSP en 2018 : définition des thèmes proposés et échanges sur les attendus de la réflexion à venir (document)**
- 2.b. **Programme de travail du COSP en 2018 : détermination des priorités (deux thèmes à travailler) pour 2018**
3. **Dates des prochaines réunions du COSP**

ETAIENT PRESENTS :

Membres de droit

Représentants de l'Université de Strasbourg

Frédéric CHAPOT, Céline CLEMENT, Mélodie FAURY, Maria POPA-ROCH, Jean-Marc PLANEIX

Représentants de l'Université de Haute-Alsace

Nathalie GAVENS

Personnalités extérieures

Désignées par le recteur d'académie

Michel BARTHEL, Véronique GASTON, Emmanuelle PERNOUX-METZ

Désignées par le conseil d'école

Marie-Odile STEBLER

Membres invités

Philippe CLERMONT

Secrétariat de séance

Barbara BILGER

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

| | |
|---------------|--------------------------------|
| Martin FUGLER | ➤ Procuration à Michel BARTHEL |
|---------------|--------------------------------|

ETAIENT EXCUSES :

Membres de droit

Représentants de l'Université de Strasbourg

Pascal MARQUET

Représentants de l'Université de Haute-Alsace

Sandoss BEN ABID, Loïc CHALMEL, Laurent CURELLY, Maria Teresa SCHETTINO, Marc WEISSER.

Personnalités extérieures

Désignées par le recteur d'académie

Jean-François PICARD, Martin FUGLER, Fabienne SCHLUND.

Désignées par le conseil d'école

Corinne DAUCHART, Nicole KRÄNKEL-SCHWARZ, Olivier PONCER, Pascal SCANDELLA, Gérald SCHLEMMINGER.

La séance débute à 9h12.

Céline Clément ouvre la séance en attendant que Jean-Marc Planeix rejoigne notre conseil.

Elle indique qu'il s'agit de la première réunion de ce COSP dans cette nouvelle ESPE, qui regroupe depuis le 1^{er} janvier 2018 l'ESPE et la Faculté de sciences de l'éducation.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2017

Le procès-verbal de la séance du 16 octobre 2017 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés, moins une abstention.

Philippe Clermont souhaite, avant de continuer l'ordre du jour, faire un point sur l'actualité de l'ESPE.

- Tout d'abord, il évoque l'événement dramatique qui a frappé la communauté de l'ESPE. Stéphane Garrigos, fonctionnaire stagiaire en lettres au collège d'Orbey, est décédé en janvier. Selon les informations en notre possession, il s'agit d'un suicide. Cet événement a marqué tout le monde et particulièrement ses collègues proches, ainsi que l'équipe enseignante du master MEEF, parcours Lettres. Toutes ces personnes vont bénéficier de l'encadrement d'un psychologue du travail. Elisabeth Kaess, l'enseignante qui assurait le suivi de ce stagiaire, est très affectée. Ce type d'accompagnement s'inscrit dans la durée. Il faut se rappeler que les causes d'un suicide sont toujours multiples et inconnues pour une part. Il s'agit de progresser en tentant de répondre à la question « pourquoi est-ce arrivé ? », afin de progresser.

Une réflexion sera menée, avec les partenaires de l'ESPE, sur l'augmentation du nombre de stagiaires en difficulté dans le 1^{er} et le 2nd degré, et pour revoir si besoin la procédure à mettre en place pour le signalement

des stagiaires-fonctionnaires en difficulté et surtout pour faire remonter au Ministère les fortes pressions que ces stagiaires subissent durant cette formation.

Emmanuelle Pernoux-Metz complète en précisant que le Rectorat accompagne également les personnes (tuteurs, enseignants et élèves) qui ont eu un lien avec ce stagiaire.

Jean-Marc Planeix, venant d'arriver, reprend la présidence de ce conseil.

- Ensuite, Philippe Clermont évoque la création de la nouvelle ESPE depuis le 1^{er} janvier 2018.

Un des éléments marquant sera la constitution des nouvelles commissions consultatives internes. Le processus suit le calendrier établi. Les membres du COSP seront sollicités pour candidater aux différentes commissions consultatives.

Un autre moment est programmé en avril. Il s'agit du séminaire des 9 et 10 avril 2018 pour les personnels affectés, BIATSS et enseignants. L'objectif de ce séminaire est de faire connaissance et de travailler aux axes du projet stratégique.

L'inauguration de la nouvelle ESPE est envisagée au mois de juin 2018, avec divers moments et discours officiels.

A la rentrée se mettra en place la nouvelle offre de formation, ainsi qu'un nouvel organigramme administratif.

En décembre, nous procéderons au renouvellement du conseil d'école, du COSP puis de la direction de l'ESPE en janvier 2019.

2.a. Programme de travail du COSP en 2018 : définition des thèmes proposés et échanges sur les attendus de la réflexion à venir

Jean-Marc Planeix évoque les travaux que le COSP a étudiés depuis son début de mandat, et notamment sur le devenir de l'ESPE. L'ESPE arrive à la fin d'un cycle avec le renouvellement des maquettes et prévoit que les prochains travaux portent sur de nouveaux axes.

Suite à un mail envoyé aux membres du COSP pour recueillir des pistes de réflexion, il donne la parole aux contributeurs.

- Céline Clément présente son thème qui repose sur les pratiques pédagogiques fondées sur les preuves scientifiques et leur enseignement au sein de la formation, notamment dans le 1^{er} degré. Il est question de réfléchir à la manière dont seront dispensés les enseignements (déclinaison disciplinaire, sensibilisation des fonctionnaires-stagiaires-parents-formateurs, inscription dans le plan académique, mise à disposition des ressources...).

Après débat des membres, Philippe Clermont conclut que l'étude du COSP se fera sur deux axes :

- Elaboration d'une première synthèse sur les pratiques pédagogiques fondées sur les preuves, faire une présentation, puis choisir certains points qui feront l'objet d'un travail particulier par les enseignants et les enseignants-chercheurs en termes de production de ressources pour les stagiaires et les formateurs.
 - La question sur l'appropriation par les formateurs, y compris des formateurs du terrain, sera par la suite à aborder.
-
- Emmanuelle Pernoux-Metz et Michel Barthel annoncent leur thématique sur l'évaluation : les évaluations plurielles (formes et fonctions, usages pédagogiques, impacts et effets) dans le cadre du parcours de

formation. L'idée proposée serait d'associer les formateurs, les responsables de parcours, de développer toutes les formes et les fonctions des évaluations plurielles. La deuxième idée serait que l'approche par compétences devrait être un vrai levier pour vérifier les acquis et développer le diagnostic, sans mettre de pression, au fil de l'eau, en étant une pratique intégrée ou continue dans ce que l'on fait et pas seulement avec une « fonction sommative/certificative/vérificative ».

Toute cette réflexion fait écho à ce qui se passe sur le terrain scolaire dans le développement de l'évaluation sans note (31 collèges) et, également, à la réforme de l'évaluation des enseignants (PPCR).

Il est donc question plus globalement de questionner le sens des évaluations, en regardant ce qu'on a en commun dans les différents parcours, voir ce qui aurait peut-être besoin d'être décliné de manière plus spécifique, selon les mentions et les contenus. Puis il s'agira de s'interroger sur les effets attendus de ces réflexions sur les évaluations, du point de vue des formateurs et stagiaires.

Michel Barthel complète par le fait que les cultures disciplinaires font que les évaluations sont très différentes. Il propose dans un premier temps, en matière d'évaluation, de cibler les stagiaires ; puis de s'interroger sur le rôle de l'évaluation des stagiaires et surtout sur celui de l'évaluation au service des apprentissages.

- Jean-Marc Planeix évoque le thème qu'il propose au sujet du continuum de formation en Licence : modalités variées et contenus de la préprofessionnalisation dans les différentes licences (Unistra, UHA), visibilité d'un parcours générique « devenir enseignant ».

Cela créé au moment où se met en place la nouvelle offre de formation (septembre 2018) à l'Unistra, et où en Sciences il sera mis en place une licence pluridisciplinaire, avec pour vocation de permettre à des étudiants, dès la licence, de s'orienter vers une discipline bien particulière, puis de leur permettre un choix progressif, en maîtrisant en fin de licence plusieurs domaines des sciences (mathématiques, physiques, chimie, sciences de la vie et de la terre).

L'idée serait d'imaginer une formation qui motive les étudiants pour aller vers les métiers du professorat et d'amorcer le dialogue avec les autres composantes pour ouvrir les formations vers la polyvalence nécessaire pour mener les étudiants aux métiers de l'enseignement. Se pose également la question d'une réactualisation des modules de professionnalisation de l'ESPE pour les étudiants en licence.

Philippe Clermont poursuit sur les questions de visibilité des parcours et d'orientation, à l'intérieur même des universités, et de la multiplicité de voies d'entrées vers l'enseignement : licences disciplinaires - pluridisciplinaires, parcours de pré-professionnalisation. Cela manque de lisibilité car il manque un affichage suffisamment précis des voies d'accès aux métiers de l'enseignement.

Il sera également utile de se questionner sur les mobilités d'orientation vers ces différentes voies d'accès.

Après débat, il a été décidé que le COSP orientera ses réflexions sur les pré-requis que devra posséder un étudiant pour arriver dans les Masters MEEF et les attendus pour le concours.

- Jean-Marc Planeix, fait la lecture du thème très précis sur le besoin d'enseignants en allemand du 1^{er} degré, proposé par Fabienne SCHLUND (absente excusée) :
 - Comment intégrer dans la formation initiale des étudiants en Master 1 et 2 plus d'enseignements linguistiques pour leur faire acquérir des compétences en allemand pour l'enseignement renforcé de la langue vivante?
 - Quelle communication pour amener plus d'étudiants à préparer le CRPE voie régionale?

Il continue en exprimant les souhaits de Fabienne Schlund qui fait le constat suivant :

- La baisse du nombre d'étudiants en M1 voie régionale : 41 en 16-17 et 33 en 17-18
- Le DU au sein duquel est inscrite une part importante des étudiants admis au CRPE et diplômés d'un MASTER ne comporte aucun enseignement de l'allemand pour la voie renforcée dite aussi extensive (3h/semaine dans le 1er degré)
- Les étudiants en M1 et les PES en M2 qui se destinent à enseigner en allemand dans la filière bilingue demandent plus d'heures d'enseignement en allemand à l'ESPE même s'il s'agit bien d'enseigner les programmes français.

Elle suggère aux membres du COSP de revoir les maquettes des étudiants en M1 et M2, et les PES en DU, afin de mieux les préparer à enseigner en allemand.

Philippe Clermont suggère de réfléchir sur le parcours bilingue et son attractivité vu le nombre de postes mis au concours. Il informe les membres du COSP que la DARILV (Rectorat) a mis en place un groupe de travail qui se penche déjà sur cette question : réfléchir aux leviers pour les futurs étudiants pour la voie régionale et les démarches d'orientation vers ce métier.

Céline Clément propose d'attendre les résultats de ce groupe de travail, avant que le COSP ne se s'empare de la question.

2.b. Programme de travail du COSP en 2018 : détermination des priorités (deux thèmes à travailler) pour 2018

Après débats sur les thématiques annoncées, Jean-Marc Planeix propose de fixer les travaux de réflexion et les plans d'actions qui seront débattus aux prochaines réunions du COSP.

La prochaine concernera la thématique de l'évaluation, la seconde se poursuivra sur les pratiques pédagogiques en lien avec la recherche. Les suivantes seront consacrées au continuum de formation en licence et sur la formation initiale en allemand.

Ces thématiques devront être préparées en amont par des membres du COSP, avec appui des services de l'ESPE.

3. Dates des prochaines réunions du COSP

La prochaine réunion se déroulera le lundi 4 juin 2018 à 14h00.

Une autre réunion sera programmée à l'automne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h10.

Fait à Strasbourg le 4 juin 2018

Le Directeur de l'ESPE

Philippe CLERMONT

Le Président du COSP

Jean-Marc PLANEIX

